

REPUBLIQUE DU CONGO



Unité – Travail – Progrès

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE ET DE PECHE**

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

PROJET D'APPUI A LA MECANISATION DE LA RIZICULTURE AU CONGO

NOTE CONCEPTUELLE



Table des matières

1	CONTEXTE.....	3
2	JUSTIFICATION	3
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES	3
3.1	Zones d'intervention.....	4
3.2	Groupes cibles.....	4
4	OBJECTIFS DU PROJET	4
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES	4
5.1	Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles.....	4
5.2	Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles.....	5
5.3	Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz	6
5.4	Composante 4 : Gestion et coordination du projet.....	7
6	DUREE, COUTS ET FINANCEMENT DU PROJET.....	8
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	8
8	ORGANISATION ET GESTION	8
9	SUIVI EVALUATION	8
10	RISQUES.....	9
11	FORMAT DE CADRE LOGIQUE	13

1 CONTEXTE

Le Gouvernement s'est engagé à faire du Congo une puissance agricole et de l'agriculture comme le moteur de la croissance économique et sociale à travers la promotion et la diversification des filières agricoles. Cet engagement a été traduit dans la Politique National de Développement (PND, 2022-2026) qui placent le secteur Agricole comme levier de lutte contre la pauvreté.

Le riz est retenu comme priorité en matière de diversification socio-économique dans les politiques et stratégies nationales, notamment à travers l'Etude du Secteur Agricole (ESA 2011), le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2017-2021), le PND (2022-2026). A titre d'illustration le PND 2022 -2026, contient un programme riz dont la valeur de financement devrait atteindre près de 6 milliards de francs CFA pour une production attendue de 24 000 tonnes.

En dehors des documents suscités, le Plan d'Investissement Agricole Climato-résilient (PIAIC) vise expressément à contribuer au développement de la culture du riz notamment en irrigation dans son projet 3 « Amélioration de la gestion des ressources en eau, de l'irrigation et de l'aquaculture ».

Dans cette dynamique, le pays a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture et a retenu neuf lignes d'actions prioritaires. Cette Stratégie ambitionne de faire passer le niveau de production de riz de 1300 tonnes à 21 800 tonnes soit un taux de croit moyen de plus de 200%. Pour y arriver, il sera entre autres, promu la modernisation de la filière rizicole.

2 JUSTIFICATION

La production locale est peu cotée ou délaissée au profit du riz importé. Pour inverser cette forte tendance à la dépendance vis-à-vis du riz importé, il urge d'œuvrer pour un accroissement de la production nationale de riz de qualité marchande et à un prix compétitif.

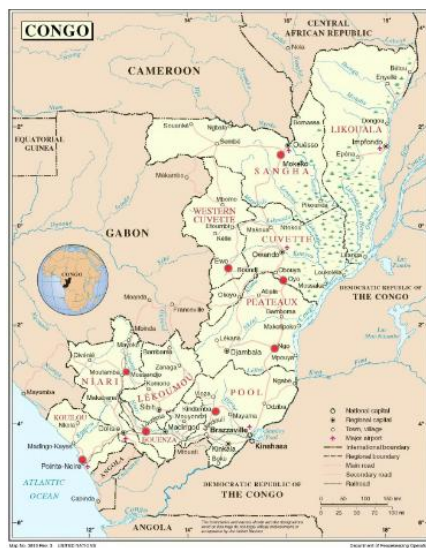
De façon générale, la mécanisation accroît réduit la pénibilité du travail, faisant de l'agriculture une activité attrayante et rentable. De ce point de vue, pour promouvoir la mécanisation rizicole, il faudra surmonter divers aspects que sont : la fiscalité, le financement, la disponibilité et l'adéquation des matériels agricoles de production et de post-récolte, l'entretien et la maintenance, l'approvisionnement et la distribution, l'environnement socio-économique, la recherche, la formation, la vulgarisation et les aspects fonciers.

C'est pour lever ces contraintes et permettre l'atteinte des objectifs de la SNDR que ce présent projet de mécanisation de la filière riz est conçu

3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

3.1 Zones d'intervention

La zone d'intervention du projet est dans les pôles de production retenus dans la SNDR notamment, Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo. Comme illustré par la carte ci-dessous.



● Pôles de production

3.2 Groupes cibles

Les bénéficiaires directs du projet sont : le secteur privé, les Riziculteurs, les prestataires de service ; les fournisseurs des machines et équipements, les mécaniciens et les opérateurs des machines et équipements agricoles.

Les bénéficiaires indirects seront : les Consommateurs ; les divers acteurs de la chaîne de valeur riz et les structures étatiques.

4 OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est de contribuer à la modernisation de la filière rizicole afin d'accroître son attractivité et sa production.

Spécifiquement, il s'agira de :

1. Rendre disponible les équipements et les machines agricoles ;
2. Rendre accessible les équipements et les machines agricoles ;
3. Garantir la pérennité de la modernisation de la filière riz.

5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1 Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles

L'objectif de cette composante est de favoriser l'existence d'un marché des machines et équipements agricoles de qualité et répondant aux besoins des différents types de producteurs. Pour atteindre ces objectifs, il sera procédé dans le cours termes à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la mise en place d'un cadre de dialogue garantissant une implication du secteur

privé. A côté de ces actions, il sera recensé et réparé le parc des machines et équipement agricoles existant afin de promouvoir un marché d'occasion. Dans le moyen et long terme, les actions s'orienteront vers un appui pour la mise en place d'une unité de montage des machines agricole. L'atteinte de ces objectifs passera par la réalisation des résultats et la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous :

	Résultats attendus	Activités
Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles	R.1.1 le climat des affaires dans la mécanisation est améliorées	A.1.1.1 : Identifier les mesures incitatives à mettre en place
		A.1.1.2 : faire le plaidoyer pour opérationnaliser les mesures incitatives identifiés
		A.1.1.3 : appuyer la mise en place d'un cadre de dialogue Privé-Public et producteur.
		A.1.1.4 : appuyer la mise en place d'un guichet unique pour les opérations d'importation des machines agricoles.
		A.1.1.5 : Appuyer la vulgarisation de la loi sur les PPP
	R.1.2 : le matériel et équipement agricole est disponible	A.1.2.1 : Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit du secteur privé
		A.1.2.2 : Recenser les parcs de machine agricole
		A.1.2.3 : Réparer les machines agricoles recensées
		A.1.2.4 : Promouvoir un marché d'occasion
		A.1.2.5 : Appuyer l'installation d'une unité de montage

5.2 Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles.

L'objectif de cette composante est de rendre accessible les équipements et machines agricoles auprès des producteurs. Pour cela, il sera favorisé un accès direct pour les producteurs qui le désirent, ou un accès indirect à travers les prestations de service mécanisés. L'atteinte de ces objectifs passera par la réalisation des résultats et la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous :

Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles.	Résultats attendus	Activités
	R.2.1 : Les équipements et les machines agricoles sont accessibles	A.2.1.1 : Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit des producteurs
		A.2.1.2 : Appuyer la mise en place des centres de prestation des services mécanisés
		A.2.1.3 : promouvoir le leasing.
	R.2.2 : Les équipements et machines agricoles sont homologuées et certifiées	A.2.2.1 : Elaborer les normes technico-spécifiques
		A.2.2.2 : Appui à la mise en place d'un centre d'homologation et de certification des machines et équipements agricoles.

5.3 Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz

Cette composante a pour objectif de garantir une durabilité de la mécanisation. Il s'agira concrètement d'appuyer la mise en place des services d'après-vente de proximité, de renforcer les capacités des mécaniciens locaux afin de les permettre d'assurer l'entretien et la réparation des machines et équipements agricoles et de renforcer les capacités des opérateurs dans l'utilisation des équipements et machines agricoles. L'atteinte de ces objectifs passera par la réalisation des résultats et la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous :

Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz.	Résultats attendus	Activités
	R.3.1 : Des SAV de proximité sont disponibles	A.3.1.1 : recenser les pièces à usure rapide
		A.3.1.2 : Identifier et cartographier les SAV à installés
		A.3.1.3 : Appuyer l'installation des SAV
	R.3.2 : les capacités techniques des artisans locaux et ouvrier sont renforcées	A.3.2.1 : Identifier les artisans et les ouvriers éligibles dans chaque pole de production
		A.3.2.2 : Equiper les ouvriers et/ou artisans identifiées.
		A.3.2.3 : Appuyer la formation technique des ouvriers et/ou artisans identifiées
	R.3.3 : les capacités techniques des opérateurs des machines et équipements agricoles sont renforcées.	A.3.3.1 : Identifier les opérateurs éligibles dans chaque pole de production
		A.3.3.2 : Appuyer la formation technique des opérateurs identifiées

5.4 Composante 4 : Gestion et coordination du projet

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion de manière à ce que la coordination dispose des moyens humains, logistiques et matériels qui devraient lui permettre d'assurer son fonctionnement. Il s'agit de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériel en quantité suffisante et en temps opportun. Les activités à mettre en œuvre sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

Composante4 : Gestion et coordination du projet	R4.1. La coordination est assurée	A.4.1.1 : Mettre en place une équipe de gestion du projet
		A.4.1.2. Renforcer les capacités de l'équipe de gestion.
		A.4.1.3 : assurer le bon fonctionnement du projet
	R4.2. Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	A.4.2.1. Acquérir les équipements de bureau.
		A.4.2.2. Acquérir les matériels roulants.

6 DUREE, COUTS ET FINANCEMENT DU PROJET

La durée du projet est de 5 ans pour un coût total de cinq **milliards neuf cent millions quatre cent mille (5 900 400 000 FCFA)**. Le détail des coûts par composante est résumé dans le tableau ci-dessous.

Composante	Cout (FCFA)	Part relatif
Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles	2 573 000 000	43,6%
Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles	2 635 000 000	44,7%
Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz	156 000 000	2,7%
Composante 4 : Gestion du projet	536 400 000	9%
Total	5 900 400 000	100%

7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie de mise en œuvre du projet sera articulée autour d'une approche de Partenariat Public Privé. Le projet fera appel à la mission régalienne de l'Etat pour améliorer le climat des affaires et mettre en place des ressources nécessaires pour faciliter la disponibilité et l'accessibilité des machines et équipements agricoles. Le secteur privé au rang desquels les institutions financières et les opérateurs économiques seront outillés pour réduire voir annihilée les risques liés aux pertes de leurs investissements. Le projet s'attèlera à renforcer les capacités des acteurs à la base active dans la mécanisation pour garantir la durabilité de la mécanisation rizicole.

8 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous l'égide du MAEP et le maître d'œuvre la DGA. Il sera mis en place, une unité de coordination qui sera en charge du management, de la coordination générale et de la mise en œuvre des activités du projet. Elle sera composée d'un coordonnateur, d'un expert en vulgarisation, d'un expert en suivi évaluation ; d'un expert en passation des marchés et d'un responsable administratif et financier. L'unité de coordination travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures actives dans le domaine du développement des bonnes pratiques et de leur transfert tant sur le plan national que local.

9 SUIVI EVALUATION

Le but essentiel du cadre de Suivi et Evaluation qui sera mis en place est de s'assurer que les principaux objectifs du projet sont atteints. Dans cette optique, des indicateurs ayant un caractère

SMART seront définis par l'UCP en relation avec les bénéficiaires et les PTF. Une première proposition desdits indicateurs sera proposée dans le cadre logique en annexe de ce document.

Il vise également la détection à temps de toute situation problématique, qu'elle ait échappé au consultant adjudicataire au moment de la planification ou qu'elle soit survenue en raison de changements brusques dans la mise en œuvre du projet sur le terrain afin que cette situation soit corrigée en conséquence sur le terrain. L'UCP doit : i) s'assurer que l'ensemble des informations collectées sont gérées par la mise en place d'un système de gestion de l'information conforme aux modèles et aux exigences de suivi-évaluation du bailleur ; ii) s'assurer que le planning des activités et du budget est exécuté conformément avec les prévisions ; iii) vérifier en permanence que la réalisation qualitative et physique est faite dans les délais prévus.

10 RISQUES

Les risques qui pourraient impacter négativement le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
MEF n'accompagne pas la mécanisation	Organiser des rencontres de plaidoyer	N
Difficulté d'accès aux financements ;	Mise en place des lignes de crédit Plaidoyer sur la bonification du taux de crédit	M
Non-conformité des machines agricoles et des équipements	Elaboration des normes technico-spécifique Mise en place d'un centre d'homologation et de certification	M
Faible connaissance technique des mécaniciens	Organiser des sessions de renforcement des capacités technique	N
La non disponibilité des pièces de rechange	Appui à l'installation de SAV de proximité	N
Crise économique	Plaidoyer pour que la mécanisation face partie des priorités de développement	N
Le non-respect des normes de qualité	Elaborer des critères pertinents Contractualiser avec un cabinet de contrôle qualité	N
Mauvaise qualité des formations	Introduire dans les critères de sélection la mise à disposition des certificats de satisfaction	N

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Manque de motivation des formés	Informar, sensibiliser sur l'intérêt de la mécanisation	N
Non disponibilité des ressources en quantité et à temps	Diversification des sources de financement Faire valider de manière le PTBA	N
Evaluation générale du risque		N

Evaluation du risque : Haut (H) ; Substantiel (S) ; Modeste (M) ; Bas ou Négligeable (N).

FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

1. Titre du projet (Nom Complet)	Projet d'appui à la mécanisation de la riziculture au Congo												
2. Zone intervention	Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo (Plateaux) ; Kindamba (Pool) ; Mossendjo (Niari) ; Loudima (Bouenza) ; Pointe-Noire												
3. Nature du financement	1	2		4	5								
	1. Grant, 2. Loan, 3. Technical Coop. /Assistance, 4. National budget, 5. Private sector												
4. Domaine intervention	4	5		9									
	1. Policy, 2. R & D, 3. Extension & Training, 4. Production, 5. Marketing 6. Post-harvest, 7. Quality Control, 8. Credit, 9. Capacity Building, 10. Infrastructure 11. Other (specify below)												
5. Sources de financement probable	Budget national; BM; FIDA; FAO; BAD; AFD; Fonds Kowetien												
6. Budget (USD)	5 900 400 000 FCFA												
7. Durée du projet	5 ans												
8. Objectifs général et spécifiques du projet	Goal:	Contribuer à la modernisation de la filière rizicole afin d'accroître son attractivité et sa production.											
	Obj. 1:	Rendre disponible les équipements et les machines agricoles											
	Obj. 2:	Rendre accessible les équipements et les machines agricoles											
	Obj.3:	Garantir la pérennité de la modernisation de la filière riz											
9. Bénéficiaires du projet	Direct :	Secteur privé, Riziculteurs, prestataires de service ; fournisseurs des machines et équipements, les mécaniciens et les opérateurs des machines et équipements agricoles											
	Secondaires.	Consommateurs ; divers acteurs de la chaîne de valeur riz ; structures étatiques.											
10. Résultats attendus du projet	1.1	le climat des affaires dans la mécanisation est amélioré ;											
	1.2	le matériel et équipement agricole est disponible ;											
	2.1	Les équipements et les machines agricoles sont accessible ;											
	2.2	Les équipements et machines agricoles sont homologuées et certifiées ;											
	3.1	Des SAV de proximité sont disponibles ;											
	3.2	Les capacités techniques des artisans locaux et ouvrier sont renforcées ;											
	3.3	Les capacités techniques des opérateurs des machines et équipements agricoles sont renforcées.											
11. Activités	1.1.1	Identifier les mesures incitatives à mettre en place ;											
	1.1.2	Faire le plaidoyer pour opérationnaliser les mesures incitatives identifiés ;											
	1.1.3	Appuyer la mise en place d'un cadre de dialogue Privé-Public et producteur ;											
	1.1.4	Appuyer la mise en place d'un guichet unique pour les opérations d'importation des machines agricoles.											
	1.1.5	Appuyer la vulgarisation de la loi sur les PPP											
	1.2.1	Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit du secteur privé											
	1.2.2	Recenser les parcs de machine agricole											
	1.2.3	Réparer les machines agricoles recensées											
	1.2.4	Promouvoir un marché d'occasion											
	1.2.5	Appuyer l'installation d'une unité de montage											

	2.1.1	Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit des producteurs
	2.1.2	Appuyer la mise en place des centres de prestation des services mécanisés
	2.1.3	Promouvoir le leasing.
	2.2.1	Elaborer les normes technico-spécifiques
	2.2.2	Appui à la mise en place d'un centre d'homologation et de certification des machines et équipements agricoles.
12. Effets attendus du projet	1	Garantir l'attractivité de la production du riz
	2	Garantir la rentabilité
	3	Garantir la durabilité de l'accessibilité aux équipements et machines agricoles
13. Impacts du projet	1	Accroître la productivité du riz
	2	Promouvoir la souveraineté alimentaire
	3	Réduire l'exode rural
	4	Réduire le déficit de la balance commerciale
	5	Créer de nouveaux emplois
	6	Réduire la pauvreté

11 FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL :			
L'objectif général du projet est de contribuer à la modernisation de la filière rizicole afin d'accroître son attractivité et sa production.	○ D'ici 2030 le niveau de production est au moins égale à 21 800 tonnes.	Rapport bilan MAEP	
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Rendre disponible les équipements et les machines agricoles ;	○ 100% des commandes en machine et équipement agricoles satisfaites au plan national	1 Rapport de l'UCP 2 Rapport d'enquête	○ MEF n'accompagne pas la mécanisation ; ○ Difficulté d'accès aux financements ;
2. Rendre accessible les équipements et les machines agricoles.	○ Le taux de mécanisation des opérations culturales en irrigué est de 100%	1 Rapport annuel de la DMAA 2 Rapport UCP	○ Difficulté d'accès aux financements par les producteurs ; ○ Non-conformité des machines agricoles et des équipements.
3. Garantir la pérennité de la modernisation de la filière riz.	○ 80% des machines et équipement introduites sont disponibles.	1 Rapport annuel de la DMAA 2. Rapport de fin de projet de l'UCP	○ Faible connaissance technique des mécaniciens ; ○ La non disponibilité des pièces de rechange.
3. RÉSULTATS			

11 FORMAT DE CADRE LOGIQUE			
Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles			
1.1 : le climat des affaires dans la mécanisation est amélioré	○ D'ici 2030, le volume d'investissement du privé dans la mécanisation agricole est quintuplé par rapport à la situation de référence ;	Rapports de l'UCP Rapport d'enquête	○ difficulté d'accès aux ressources financières
1.2 : le matériel et équipement agricole est disponible	○ Au moins 100 tracteurs équipés disponible d'ici 2030 ; ○ Au moins 32 moissonneuses batteuses disponibles ; ○ Au moins 100 motoculteurs disponibles	3 Rapport de projet 4 Bon de commande 5 Rapport annuel de la DMAA	○ MEF n'accompagne pas la mécanisation ; ○ Difficulté d'accès aux financements ;
Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles.			
2.1 : Les équipements et les machines agricoles sont accessibles	Une ligne de crédit de 2,5 milliards est mise en place	1 Rapports UCP ; 2 Rapport des banques	Crise économique
2.2 : Les équipements et machines agricoles sont homologuées et certifiées	Un centre d'homologation et de certification fonctionnel est mise en place	1 Rapports UCP ; 2 Rapport DMAA	Le non-respect des normes de qualité

11 FORMAT DE CADRE LOGIQUE			
Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz			
3.1 : Des SAV de proximité sont disponibles	Au moins 8 SAV installés	Rapport UCP et DMAA	Difficulté d'accès aux crédits
3.2 : les capacités techniques des artisans locaux et ouvrier sont renforcées	Au moins 100 artisans locaux et ouvriers sont formés	Rapport de formation et UCP	Mauvaise qualité des formations Manque de motivation des formés
3.3 : les capacités techniques des opérateurs des machines et équipements agricoles sont renforcées.	Au moins 100 opérateurs des machines et équipements agricoles formées.	Rapport de formation et UCP	Mauvaise qualité des formations Manque de motivation des formés
Activités	Cout du projet : 5 900 400 000		Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

13 : PLAN D'ACTIONS								
Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
Composante 1 : Appui à la disponibilité des équipements et des machines agricoles	R.1.1 : le climat des affaires dans la mécanisation est amélioré	A.1.1.1 Identifier les mesures incitatives à mettre en place	4 000 000					
		A.1.1.2 faire le plaidoyer pour opérationnaliser les mesures incitatives identifiés	1 000 000					
		A.1.1.3 : appuyer la mise en place d'un cadre de dialogue Privé-Public et producteur	1 000 000					
		A.1.1.4 appuyer la mise en place d'un guichet unique pour les opérations d'importation des machines agricoles.	1 000 000					
		A.1.1.5 : Appuyer la vulgarisation de la loi sur les PPP	12 000 000					

13 : PLAN D'ACTIONS								
Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
	R.1.2 : le matériel et équipement agricole est disponible	A.1.2.1 : Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit du secteur privé	2 500 000 000					
		A.1.2.2 : Recenser les parcs de machine agricole	4 000 000					
		A.1.2.3 : Réparer les machines agricoles recensées	50 000 000					
		A.1.2.4 : Promouvoir un marché d'occasion						
		A.1.2.5: Appuyer l'installation d'une unité de montage						
Composante 2 : Appui à l'accessibilité des équipements et des machines agricoles.		A.2.1.1 : Mettre en place une ligne de crédit adaptée au profit des producteurs	2 500 000 000					

13 : PLAN D'ACTIONS								
Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
	R.2.1 : Les équipements et les machines agricoles sont accessibles	A.2.1.2 : Appuyer la mise en place des centres de prestation des services mécanisés	80 000 000					
		A.2.1.3 : promouvoir le leasing.	1 000 000					
	R.2.2 : Les équipements et machines agricoles sont homologuées et certifiées	A.2.2.1 : Elaborer les normes technico-spécifiques	4 000 000					
		A.2.2.2 : Appui à la mise en place d'un centre d'homologation et de certification des machines et équipements agricoles	50 000 000					
Composante 3 : pérennisation de la modernisation de la filière riz.	R.3.1 : Des SAV de proximité sont disponibles							
		A.3.1.1 : recenser les pièces à usure rapide	4 000 000					
		A.3.1.2 : Identifier et cartographier les SAV à installés	4 000 000					

13 : PLAN D'ACTIONS								
Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
		A.3.1.3 : Appuyer l'installation des SAV	20 000 000					
	R.3.2 : les capacités techniques des artisans locaux et ouvrier sont renforcées	A.3.2.1 : Identifier les artisans et les ouvriers éligibles dans chaque pole de production	4 000 000					
		A.3.2.2 : Equiper les ouvriers et/ou artisans identifiées	40 000 000					
		A.3.2.3 : Appuyer la formation technique des ouvriers et/ou artisans identifiées	40 000 000					
R.3.3 : les capacités techniques des opérateurs des machines et équipements agricoles sont renforcées.	A.3.3.1 : Identifier les opérateurs éligibles dans chaque pole de production	4 000 000						
	A.3.3.2 : Appuyer la formation technique des opérateurs identifiés	40 000 000						
Total (FCFA)			5 900 400 000					